

10^e anniversaire du Département de Médecine légale du Laboratoire national de santé (LNS)

Le Laboratoire national de santé célèbre cette année les 10 ans d'existence de son Département de Médecine Légale (DML).

Dès sa création en 1897, le LNS assurait déjà des tâches de médecine légale (autopsies, photographie médico-légale). Avec la création du département de toxicologie en 1978, (connu aujourd'hui sous les noms de « Service de Toxicologie médico-légale » et « Service de Chimie Analytique »), les bases d'un institut de médecine légale moderne furent posées. En 2011, la génétique médico-légale fut introduite, suivie en 2014 par la médecine légale (SMJ). En août de la même année, ces départements furent réunis créant ainsi le Département de Médecine Légale (DML) tel qu'il existe aujourd'hui.

Depuis l'été 2018, le DML dispose par ailleurs du service umedo qui s'adresse aux adultes, victimes de violences physiques et/ou sexuelles qui souhaitent documenter leur cas sans pour autant porter plainte.

Le DML, qui compte actuellement 46 collaborateurs, travaille en majeure partie à la demande des autorités judiciaires luxembourgeoises, mais aussi à celle des forces de l'ordre et d'autres instances étatiques.

Le Département en chiffres-clés (pour l'année 2023)

- > **242 expertises** ont été menées au sein du Service médico-judiciaire (SMJ), dont 141 autopsies. Le SMJ a pour missions principales la réalisation des autopsies médico-légales, des examens médico-légaux de cadavres ainsi que des visites de lieux de découverte de cadavres. En cas d'enquêtes préliminaires, il réalise des examens cliniques sur le vivant. Il exécute également différentes expertises basées sur des questions d'ordre médico-légal et dispense des formations médico-légales. Le service est intégré dans l'équipe nationale de la Police Grand-Ducale en charge de l'identification des victimes de catastrophes.
- > **Plus de 3000 expertises** ont été réalisées au sein du Service d'Identification Génétique (SIG). Ces expertises basées sur les outils de la biologie moléculaire permettent de fournir des éléments objectifs dans le cadre d'affaires judiciaires, tels que la détermination d'empreintes génétiques humaines ou de profils génétiques ADN.
- > **Plus de 6700 échantillons** ont été analysés au sein du Service de Toxicologie médico-légale (TML).

Depuis 1978, le Service de Toxicologie Légale est le laboratoire de référence au Luxembourg pour l'analyse des marqueurs directs de la consommation d'alcool, pour le suivi des patients dans les centres de réhabilitation, des personnes impliquées dans des cas de conduite sous l'influence de l'alcool, d'accidents de la route ou du travail, de litiges familiaux et de crimes.

- > **22 examens visant à établir un constat médical de violences corporelles et/ou sexuelles ont été réalisés au sein de l'unité umedo.** Le service de documentation médico-légale « umedo » d'assistance aux victimes de violences corporelles et/ou sexuelles a par ailleurs reçu 79 appels téléphoniques. L'examen consistant à établir un constat médical de blessures visibles et à relever des traces biologiques pour que la victime ait ces preuves à disposition dans le cas d'une éventuelle poursuite judiciaire ultérieure : www.umedo.lu
- > **Plus de 4300 échantillons ont été analysés au sein du Service de Chimie Analytique (SCAN)** Le service a pour mission principale l'identification et le dosage de stupéfiants ainsi que le contrôle de médicaments, légaux, falsifiés ou contrefaits ou d'autres produits d'origine inconnue suspectés de contenir des substances médicamenteuses ou illicites.

Participation du service à l'initiative « pipapo » de 4motion a.s.b.l. : « pipapo » met en place depuis 2016 des stratégies de réduction des risques (RDR) en



Priv. Doz. Dr. med. Thorsten Schwark, LNS,
Chef du Département de Médecine Légale

milieu festif en relation avec les drogues, la sexualité et tout autour de la fête.

Le contrôle des drogues sur le lieu même de consommation est un outil précieux pour discuter avec les consommateurs de drogues et les sensibiliser aux dangers potentiels de la consommation de substances psychotropes. Le Service de Chimie Analytique, en collaboration avec 4motion a.s.b.l. et avec le soutien du Ministère de la Justice et celui du Ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, analyse les drogues consommées lors des festivals.

Depuis cet été, ces analyses sont délocalisées et effectuées directement sur les lieux d'accueil des festivals permettant d'obtenir des résultats plus rapides et de faciliter les contacts et les discussions avec les consommateurs de drogues potentiels, en particulier si des substances nocives sont détectées.

A l'occasion de ce 10^e anniversaire, le Département de Médecine légale a accueilli les 14 et 15 juin 2024 pour la première fois au Luxembourg la conférence de printemps de la DGRM (Deutsche Gesellschaft für Rechtsmedizin / Société Allemande de Médecine Légale) rassemblant près d'une centaine de participants internationaux.

Priv. Doz. Dr. med. Thorsten Schwark :

« Je me réjouis que le Département de Médecine Légale ait connu une évolution aussi positive au cours de ses dix années d'existence et qu'il soit devenu un élément incontournable du paysage médical luxembourgeois »



Madame Martine Deprez, Ministre
de la Santé et de la Sécurité sociale



Salle comble pour la célébration des 10 ans d'existence du département